



# TOWN OF ARLINGTON

DEPARTMENT OF PLANNING and  
COMMUNITY DEVELOPMENT

TOWN HALL, 730 MASSACHUSETTS AVENUE  
ARLINGTON, MASSACHUSETTS 02476  
TELEPHONE 781-316-3090

## **Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program) Guide de Pré-Candidature pour le Quatrième Tour (Round Four Pre-Application Guide)**

### **Programme d'aide aux locataires d'urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program)**

Le ministère de la Planification et du Développement Communautaire (Department of Planning and Community Development) administre un programme d'aide d'urgence au loyer pour les ménages d'Arlington qui gagnent moins de 50% du revenu médian de la région et qui ne peuvent pas payer de loyer en raison de la pandémie COVID-19 et de la crise économique. Ce programme est financé par 400 000 \$ de subventions de développement communautaire (Community Development Block Grant, CDBG-CV) et 300 000 \$ de fonds de la Loi sur la Préservation de la Communauté (Community Preservation Act) Ce guide vous aidera à remplir le formulaire de pré-candidature et à mieux comprendre le processus pour obtenir de l'aide. Nous avons inclus quelques Questions Fréquemment Posées à la fin.

Pour être admissible à l'aide à la location, vous devez répondre aux critères suivants :

- Vous devez être un résident d'Arlington qui loue votre maison.
- Votre ménage doit faire un faible revenu. Consultez les limites de revenu ci-dessous et les Questions Fréquemment Posées pour savoir comment calculer votre revenu.
- Vous ne devez pas pouvoir payer de loyer en raison de la pandémie COVID-19 et de la crise économique.

Les ménages éligibles qui remplissent le formulaire de pré-candidature seront présélectionnés. Les ménages admissibles qui répondent aux exigences de base seront invités à remplir une demande complète et pourront recevoir une aide pouvant atteindre 2 000 \$ par mois pendant au plus trois mois, payable à leur propriétaire.

Les candidats qui n'ont pas reçu de l'aide dans le premier ou le deuxième tour auront la priorité. Les candidats de retour peuvent demander une aide supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par mois pour un maximum de 3 mois supplémentaires. Cependant, il n'y a aucune garantie que les candidats qui reviennent recevront une assistance supplémentaire.

Le « faible revenu » ne représente pas plus de 50% du revenu médian régional tel que déterminé par le Département Américain du Logement et du Développement Urbain (U.S Department of Housing and Urban Development). La limite de revenu est basée sur le nombre de personnes vivant dans votre ménage, y compris les colocataires, les enfants et la famille immédiate ou élargie vivant avec vous.

La Taille du Ménage	1	2	3	4	5	6	7	8
---------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

**Arlington Emergency Tenant Assistance Program**  
**Round 3 Pre-Application Guide**

Revenu Maximum	47 000 \$	53 700 \$	60 400 \$	67 100 \$	72 500 \$	77 850 \$	83 250 \$	88 600 \$
-------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Si vous êtes présélectionnés éligibles, la Ville vous contactera par courriel et vous invitera à travailler avec notre administrateur pour remplir un formulaire de demande complet, y compris la documentation de sauvegarde. Le fait de ne pas fournir d'informations précises dans la pré-candidature peut entraîner votre retrait du programme. Le fait de ne pas répondre à l'administrateur en temps opportun peut entraîner votre assistance à quelqu'un d'autre.

Pour être pris en considération, remplissez le formulaire de pré-candidature avant 11 : 59 PM le 3 décembre 2021. Vous pouvez consulter le formulaire ici :

<https://www.surveymonkey.com/r/TenantAssistanceRound4>

## Questions Fréquemment Posées

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, vous pouvez contacter le 781-316-3090. Veuillez inclure votre nom, adresse et numéro de téléphone. Si vous ne parlez pas anglais, veuillez indiquer la langue que vous parlez et nous prendrons des dispositions pour fournir des services d'interprétation.

### **1. Qui est admissible au programme d'aide aux locataires d'urgence d'Arlington ? Quel type d'assistance vais-je recevoir ?**

Les ménages locataires d'Arlington qui ont un faible revenu et qui ne sont pas en mesure de payer un loyer en raison de la pandémie de COVID-19 et de la crise économique sont admissibles. Les exemples incluent les familles avec enfants, les personnes âgées, les personnes vivant seules et les personnes vivant avec des colocataires. Les ménages admissibles sélectionnés à la loterie recevront une aide pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par mois pendant au plus trois mois, payable à leur propriétaire, dans le cadre du programme d'aide d'urgence aux locataires d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program).

Les candidats qui n'ont pas reçu de l'aide dans le premier ou le deuxième tour auront la priorité. Les candidats de retour peuvent demander une aide supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par mois pour un maximum de 3 mois supplémentaires. Cependant, il n'y a aucune garantie que les candidats qui reviennent recevront une assistance supplémentaire.

Si vous n'êtes pas admissible au revenu pour le Programme d'aide d'urgence aux locataires d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program), le Fonds de secours Arlington COVID-19 (Arlington COVID-19 Relief Fund) peut être en mesure de vous aider à payer votre loyer. Pour plus d'informations sur le Fonds de Secours Arlington COVID-19, (Arlington COVID-19 Relief fund) visitez [www.ahhsc.org](http://www.ahhsc.org).

### **2. Comment fonctionne la présélection du Programme d'Aide aux locataires d'urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program) ?**

La Ville utilisera la pré-demande pour déterminer quels ménages sont admissibles à ce programme. La présélection sera utilisée pour confirmer les aides antérieures dont vous avez pu bénéficier, votre adresse à Arlington et vos revenus déclarés. La Ville communiquera par courrier électronique aux candidats déterminé comme éligible. Notre administrateur vous contactera également si vous avez été sélectionné et vous invitera à soumettre une candidature complète.

### **3. Que dois-je faire pour être admis ? Quels documents dois-je fournir ?**

Si vous êtes déterminé comme éligible, vous devrez soumettre des documents à l'administrateur de la ville pour vérifier votre admissibilité et pour nous aider à vous fournir une aide à la location. Bien que votre situation exacte puisse varier, les ménages seront invités à fournir une copie de leur contrat de location / location, des informations sur leur propriétaire et une preuve du revenu du ménage (voir question 8). Nous aurons également besoin d'informations sur votre propriétaire afin que nous puissions lui soumettre le paiement. Certains ménages peuvent être invités à fournir des documents supplémentaires. Nous ne vous poserons jamais de questions sur votre statut de citoyenneté ni ne demanderons de documents d'immigration.

Les candidats qui reviennent ne seront pas tenus de soumettre des documents à l'administrateur de la Ville pour vérifier leur admissibilité. Cependant, les candidats qui reviennent devront soumettre une

auto-certification indiquant que leur statut n'a pas changé.

La Ville s'engage à respecter votre vie privée et ne partagera vos informations avec notre administrateur que si nécessaire pour l'administration de ce programme. Si vous êtes déterminé comme éligible et approuvé, votre candidature pourra faire l'objet d'un suivi par la Ville et le HUD afin de répondre aux exigences du programme CDBG. Vos informations ne seront pas partagées en dehors de la ville, du HUD ou de notre administrateur qui travaille sur ce programme.

#### **4. Dans combien de temps vais-je recevoir l'aide ? Pour quel mois l'assistance demandera-t-elle ?**

Une fois la présélection finie, nous référerons les candidatures sélectionnées à notre administrateur. Les candidats sélectionnés travailleront avec l'administrateur pour compléter la demande complète, y compris la documentation de sauvegarde. L'administrateur vous aidera à répondre à toutes vos questions et examinera votre demande une fois celle-ci terminée. Si l'administrateur approuve votre demande, il la soumettra à la Ville pour approbation finale et paiement. Nous prévoyons de verser le paiement aux propriétaires dans les 30 jours suivant l'approbation par l'administrateur de la loterie, mais le calendrier dépend de la rapidité avec laquelle les demandes complètes sont traitées.

L'aide couvrira jusqu'à 2 000 \$ par mois pendant trois mois au maximum, mais nous ne précisons généralement pas à quel mois l'aide s'appliquera. Vous devriez parler à votre propriétaire si vous avez des questions sur la façon dont l'aide sera appliquée.

#### **5. Je suis un candidat de retour. Quand saurai-je si je recevrai une assistance supplémentaire ?**

Une fois que tous les candidats auront été présélectionnés, le personnel du ministère de la Planification et du Développement Communautaire (Department of Planning and Community Development) sera en contact avec les candidats de retour concernant la disponibilité des fonds pour fournir une aide supplémentaire.

S'il y a des fonds disponibles pour fournir une assistance supplémentaire aux candidats qui reviennent, vous devrez remplir une auto-certification indiquant que votre statut n'a pas changé depuis notre examen initial de votre demande. Une fois l'auto-certification soumise au ministère de la Planification et du Développement Communautaire (Department of Planning and Community Development), nous traiterons le paiement à votre propriétaire.

#### **6. Y a-t-il un plafond à l'aide que je peux recevoir du Programme d'Aide d'urgence aux locataires d'Arlington ?**

Vous pouvez recevoir une aide à la location jusqu'à 2 000 \$ par mois pendant trois mois au maximum, mais il n'y a aucune garantie de financement.

Les candidats qui reviennent peuvent être éligibles à une bourse supplémentaire allant jusqu'à 2 000 \$ par mois pour un maximum de trois mois supplémentaires, mais pas plus de six mois au total.

#### **7. Si je ne suis pas sélectionné à la loterie du Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance), que dois-je faire ?**

Si vous n'êtes pas déterminé comme éligible, vous pourriez tout de même être admissible à de futurs tours. Si un financement supplémentaire est consacré à l'aide au loyer pour les ménages ayant un

revenu admissible à partir des fonds du CDBG ou d'autres sources locales, un quatrième tour peut être organisé.

Il peut y avoir d'autres programmes disponibles pour vous aider, y compris le programme de prévention de l'itinérance de la Société d'habitation d'Arlington (Housing Corporation of Arlington's Homelessness Prevention Program). Vous trouverez plus d'informations sur le Programme de Prévention de l'itinérance (Homelessness Prevention Program) ici :

<https://www.housingcorporation.org/homelessness-prevention/>.

**8. Que dois-je faire si je ne peux pas remplir le formulaire en ligne en raison d'un handicap, d'un manque d'accès à Internet, d'une barrière linguistique ou d'une autre raison ?**

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, vous pouvez contacter le 781-316-3090. Veuillez inclure votre nom, adresse et numéro de téléphone. Si vous ne parlez pas anglais, veuillez indiquer la langue que vous parlez et nous faisons des aménagements pour fournir des services d'interprétation.

**9. Comment calculer mon revenu brut du ménage 2020 ?**

Le revenu brut de votre ménage pour 2020 est le montant total du revenu gagné, avant impôts, de chaque adulte de votre ménage entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Les revenus gagnés par des membres de votre ménage âgés de moins de 18 ans ne doivent pas être pris en compte.

Vous pouvez vérifier vos impôts 2020, W-2 ou d'autres formulaires pour trouver votre revenu total. Vous pouvez également estimer vos revenus sur la base de fiches de paie ou de documents similaires. Incluez dans votre calcul toutes les sources de revenus, telles que les pourboires, le chômage, la sécurité sociale, la retraite ou les investissements.

**10. Comment calculer la taille de mon ménage ?**

La taille de votre ménage est le nombre de personnes qui vivent avec vous dans votre appartement / unité. Inclure tous les colocataires, parents, frères et sœurs, enfants, cousins ou autres membres de la famille, tous les amis et toute autre personne qui vit avec vous. Si un membre de votre ménage vit dans plusieurs endroits, vous devez le compter s'il vit dans votre ménage plus de 50% du temps.

**11. Comment savoir si je suis éligible aux allocations de chômage ?**

Si vous avez récemment perdu votre emploi ou vu une réduction de votre revenu, vous pourriez être admissible à des prestations de chômage. En savoir plus sur <https://www.mass.gov/info-details/massachusetts-covid-19-unemployment-information>. Notez qu'en raison de COVID-19, le Massachusetts a élargi le programme d'assurance-chômage afin que davantage de personnes soient éligibles. Votre éligibilité pour les bénéfices du chômage n'impact pas votre éligibilité.

**12. Pourquoi avez-vous besoin de savoir si j'habite dans un logement public ou si je reçois un bon de section 8 ?**

Vivre dans un logement public ou recevoir un bon de la section 8 n'a pas d'impact sur votre éligibilité. Nous pouvons exiger des documents de location différents lorsque nous traitons votre demande. Si vous vivez dans un logement public ou recevez un bon de section 8 et que vous avez subi une perte de revenu, vous devriez envisager de demander à votre propriétaire ou à votre parrain de bon de recertifier

votre revenu. Cela pourrait réduire le montant du loyer que vous êtes responsable du paiement.

### **13. Que dois-je faire si je suis expulsé pour non-paiement du loyer ?**

Si vous êtes expulsé pour non-paiement du loyer, vous devez contacter immédiatement les services juridiques du Grand Boston au 617- 603-1807 ou un avocat.

### **14. Que dois-je faire si je suis sans abri ?**

Si vous êtes sans abri, veuillez contacter le [Somerville Homeless Coalition](#) qui offre une gamme de services aux sans-abris et aux familles et aux personnes sans abri. On peut joindre la Somerville Homeless Coalition au 617-623-6111.

### **15. Suis-je éligible si je suis immigrant ? Cette aide est-elle incluse dans la règle des frais publics ?**

Nous ne collectons pas d'informations sur le statut d'immigration. Le statut d'immigration n'affecte pas l'admissibilité à ce programme. Le type d'aide offert dans le cadre du Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program) n'est pas inclus dans la détermination des frais publics.

### **16. Pourquoi posez-vous des questions sur ma race et mon appartenance ethnique ?**

Nous collectons ces informations uniquement à des fins de collecte de données. Votre race et votre origine ethnique n'ont aucune incidence sur votre admissibilité à l'aide à la location ou sur votre probabilité d'être sélectionné. Nous utilisons les données agrégées pour nous assurer que notre programme est accessible à tous dans notre communauté.

### **17. Existe-t-il une aide pour couvrir les autres dépenses du ménage, outre le loyer, qui sont difficiles à payer en raison de la pandémie de COVID-19 ?**

Bien que le Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program) ne puisse pas payer les autres dépenses du ménage, le fonds de secours Arlington COVID-19 peut financer ces dépenses pour les particuliers et les familles financièrement pénalisés par la crise du COVID-19. Le Fonds de secours Arlington Covid-19 (Arlington Covid-19 Relief Fund), administré par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Health and Human Services Department), offrira une assistance d'urgence aux membres de la communauté d'Arlington qui ont du mal à répondre aux besoins essentiels, tels que les loyers / paiements hypothécaires, les services publics, les services de garde d'enfants, la connectivité Internet (pour les familles avec enfants d'âge scolaire), médicaments, transports et autres nécessités. L'aide du COVID-19 (COVID-19 Relief Fund) n'est pas réservée aux ménages à faible revenu ; cependant, la priorité sera accordée à ceux qui sont les plus vulnérables économiquement à la crise. Pour plus d'informations sur le Fonds de secours COVID-19, veuillez visiter : [www.ahhsc.org](http://www.ahhsc.org).

### **18. Y aura-t-il plus de financement disponible plus tard ? Serai-je éligible pour de futurs programmes ?**

Il n'y a actuellement aucun financement disponible pour financer ce programme après cette ronde d'aide. Si le financement devient disponible et que le programme recommence, la Ville se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité, le montant de l'aide et d'autres aspects du programme.



## VILLE D'ARLINGTON

DÉPARTEMENT DE PLANIFICATION (DEPARTMENT OF PLANNIFICATION) et  
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (COMMUNITY DEVELOPMENT)

HÔTEL DE VILLE, 730 MASSACHUSETTS AVENUE  
ARLINGTON, MASSACHUSETTS 02476  
TÉLÉPHONE 781-316-3090

### **Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program)**

#### **Formulaire de pré-candidature en ligne pour le troisième tour**

#### **Programme d'aide aux locataires d'urgence**

Le ministère de la Planification et du Développement Communautaire Administre un Programme (Department of Planning and Community Development) d'aide d'urgence aux locataires. Les résidents admissibles d'Arlington peuvent utiliser ce formulaire de pré-demande pour demander une aide à la location. Une aide au loyer sera fournie aux ménages locataires d'Arlington gagnant un faible revenu en raison de COVID-19, qui répondent à certains critères d'admissibilité. Les ménages admissibles recevront une aide pouvant atteindre 2 000 \$ par mois pendant au plus trois mois, payable à leur propriétaire.

Les candidats qui n'ont pas reçu de l'aide dans le premier ou le deuxième tour auront la priorité. Les candidats de retour peuvent demander une aide supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ par mois pour un maximum de 3 mois supplémentaires. Il n'y a aucune garantie d'assistance supplémentaire pour les candidats de retour.

Les ménages éligibles sont ceux qui ne gagnent pas plus de 50% du revenu médian de la zone déterminée par le Département Américain du Logement et du Développement Urbain. (U.S Department of Housing and Urban Development). La limite de revenu est basée sur le nombre de personnes dans votre ménage (y compris les colocataires et les enfants) :

47 000 \$ pour un ménage de 1 personne.  
53 700 \$ pour un ménage de 2 personnes.  
60 400 \$ pour un ménage de 3 personnes.  
67 100 \$ pour un ménage de 4 personnes.  
72 500 \$ pour un ménage de 5 personnes.  
77 850 \$ pour un ménage de 6 personnes.  
83 250 \$ pour un ménage de 7 personnes.  
88 600 \$ pour un ménage de 8 personnes.

Ce formulaire de pré-demande déterminera votre admissibilité. Si nous déterminons que vous êtes admissible, nous vous inviterons à remplir un formulaire de demande complet et à fournir une documentation de sauvegarde. Le fait de ne pas fournir d'informations précises dans la pré-candidature peut entraîner votre retrait du programme.

Pour être pris en considération, remplissez le formulaire de pré-candidature suivant avant 11 : 59 PM le 3 décembre 2021. Nous vous contacterons si vous êtes sélectionné pour vous inviter à remplir un formulaire de demande complet et à fournir une documentation de sauvegarde.

1. Prénom \* \_\_\_\_\_

2. Numéro de Téléphone \* \_\_\_\_\_
3. Email *\*Utilisez une adresse e-mail privée et que vous vérifiez souvent. Nous communiquerons avec vous principalement par e-mail. Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, appelez le 781-316-3090 et laissez un message avec votre nom complet, votre adresse et votre numéro de téléphone et nous ferons de notre mieux pour vous aider.*
- 
4. Adresse Résidentielle Principale \*
- Adresse Ligne 1 \_\_\_\_\_
- Adresse Ligne 2 \_\_\_\_\_
- Ville, État, Zip \_\_\_\_\_
5. Votre ménage est-il à faible revenu ? \* *Incluez tous ceux qui vivent dans le ménage, y compris les jeunes enfants, les colocataires, les amis et les membres de la famille qui vivent avec vous. Incluez les revenus provenant des gains, des salaires, des pourboires, des investissements, des gains, des pensions, de la Sécurité Sociale, du chômage et de toute autre source de revenus de chaque membre de votre ménage âgé de 18 ans ou plus.*
- Oui, mon ménage d'une personne a un revenu inférieur à 47 000 \$.
- Oui, mon ménage de 2 personnes à un revenu inférieur à 53 700 \$.
- Oui, mon ménage de 3 personnes à un revenu inférieur à 60 400 \$.
- Oui, mon ménage de 4 personnes à un revenu inférieur à 67 100 \$.
- Oui, mon ménage de 5 personnes à un revenu inférieur à 72 500 \$.
- Oui, mon ménage de 6 personnes à un revenu inférieur à 77 850 \$.
- Oui, mon ménage de 7 personnes à un revenu inférieur à 83 250 \$.
- Oui, mon ménage de 8 personnes à un revenu inférieur à 88 600 \$.
- Non, mon ménage n'est pas un ménage à faible revenu.
6. Votre capacité de payer un loyer a-t-elle été affectée négativement à cause de la pandémie de COVID-19 et de la crise économique qui en résulte ? \*
- Oui.
- Non.
7. Quel est le loyer mensuel de votre ménage ? \* *Si vous partagez le coût du loyer avec d'autres, ce nombre devrait être le loyer total payé chaque mois pour votre maison.*
- 
8. Nombre de chambres dans votre logement ? \*
- Studio / efficacité
- 1 chambre
- 2 chambres
- 3 chambres
- 4 chambres
- 5 chambres
- 6 chambres
- 7 chambres
- 8+ chambres

9. Depuis le 1er Mars 2020, un membre de votre ménage a-t-il reçu une aide au chômage ou a-t-il été admissible à l'aide au chômage ? \* Visitez <https://www.mass.gov/unemployment-insurance-ui-online> pour en savoir plus sur les prestations de chômage au Massachusetts.

- Oui.
- Non.
- Je ne sais pas.

10. Vivez-vous dans un logement public ou recevez-vous un bon de section 8 ? \* Répondez « Non » si vous recevez d'autres types d'aide au logement, mais ne vivez pas dans un logement public ou ne recevez pas de bon de section 8.

- Oui.
- Non.

*Les questions suivantes sont collectées uniquement à des fins de collecte de données. Ils n'affectent pas votre admissibilité à l'aide ni vos chances d'être sélectionné au Programme d'Assistance aux locataires d'urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program).*

11. Lequel des énoncés suivants décrit votre course ? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent.) \*

- Blanc
- Noir ou Afro-Américain
- Asiatique
- Amérindien ou Natif de l'Alaska
- Hawaïen Natif ou Autre Insulaire du Pacifique
- Autre : \_\_\_\_\_

12. Êtes-vous hispanique ou latin ? \*

- Oui.
- Non.

13. Quelle est votre langue préférée ?

- Anglais
- 中文 / Chinois
- 日本語 / Japonais
- Español / Espagnol
- Français / French
- Autre : \_\_\_\_\_

*Je, la personne susmentionnée, déclare sous les peines et les pénalités ou le parjure que les déclarations précédentes sont vraies, correctes et exactes au meilleur de mes connaissances et de mes capacités. Je reconnais et accepte que la soumission de cette demande ne garantit pas la réception de fonds du programme d'aide aux locataires d'urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance Program).*

Signature : \_\_\_\_\_

Remarque sur les fonds CDBG-CV :

Le Programme d'Aide aux Locataires d'Urgence d'Arlington (Arlington Emergency Tenant Assistance) est financé par 400 000 \$ du Programme de Subvention de Développement Communautaire de la Ville d'Arlington (Town of Arlington Department of Planning and Community Development, CDBG-CV), administré par le Département de la Planification et du Développement Communautaire de la Ville d'Arlington (Town of Arlington Department of Planning) et financé par le Département Américain du Logement et du Développement Urbain (U.S. Department of Housing of Urban Development, HUD). Le financement des demandes approuvées dépend de la remise de fonds à la Ville. Une aide supplémentaire est fournie par le Comité de la Loi sur la Préservation de la Communauté (Community Preservation Act Committee).

La ville d'Arlington s'engage à respecter votre vie privée et ne partagera vos informations avec nos entrepreneurs que si cela est nécessaire pour l'administration de ce programme. Si vous êtes sélectionné et approuvé, votre candidature pourra faire l'objet d'un suivi par la Ville et le HUD afin de répondre aux exigences du programme CDBG. Vos informations ne seront pas partagées en dehors de la ville, du HUD ou de nos entrepreneurs qui travaillent sur ce programme.